

Pas de politique des archives sans co-construction !

Communiqué de presse – 12 juillet 2018

Le 8 février dernier, au Conseil économique, social et environnemental, Mme Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, a annoncé le lancement d'une concertation nationale sur l'évaluation et la collecte des archives. Réponse apportée aux différentes mobilisations d'archivistes, d'historien.nes... apparues après la contribution du Ministère de la Culture à CAP 2022 et surtout contre l'utilisation de la notion d'« archives essentielles pour les générations futures ».

Cette concertation, ouverte à tous et toutes, a pendant plus de deux mois permis de recueillir les différentes réflexions autour des archives. Si la première phase de constat a vu une participation active d'archivistes mais aussi d'utilisatrices et utilisateurs des services d'archives, les trois autres phases ont été plutôt un débat entre archivistes... ce qui donne un bilan plutôt mitigé pour cette consultation au final. Les archives n'intéressent-elles pas nos concitoyens ? Ou les archivistes, par leurs échanges, n'ont pas permis de sortir de leur entre-soi ? La lettre ouverte de la Fédération française de généalogie du 3 juillet dernier ferait pencher pour la seconde hypothèse.

Douze propositions ont donc émergées... pour modifier, faire évoluer les outils de travail mis à la disposition des archivistes. Deux propositions moins techniques ont retenu particulièrement notre attention : une cartographie de la politique de collecte des archives privées et l'expérimentation de la contractualisation du contrôle scientifique et technique. Sur cette dernière, notre Assemblée générale de ce 4 juillet a discuté et adopté le texte présenté en annexe. Malheureusement, il n'a pas été retenu la proposition d'une véritable co-construction de la politique d'éliminations avec l'ensemble des acteurs et actrices, archivistes (de tous les échelons), chercheur.e.s (dont historien.ne.s), généalogistes et citoyen.ne.s. Pourtant, il est indispensable d'intégrer aux futures discussions tou.te.s les actrices et acteurs qui peuvent être impliqué.e.s.

Il est à espérer que la mission confiée à Philippe Bélaval, Président du Centre des monuments nationaux, ne retarde pas la discussion des propositions nécessaires à la redéfinition d'une véritable politique des archives et des autres secteurs du patrimoine / patrimoine ou, pire, ne les « placardise »... Il est à espérer également que la démarche de co-construction citoyenne soit mise en œuvre.

Cela rejoint tout à fait l'esprit de la consultation, à savoir améliorer les règles de collecte d'archives et répondre à la demande des utilisateurs et utilisatrices d'une plus grande transparence, voire-co-construction, sur les opérations liées au traitement des archives.

Dans cet esprit, nous avons organisé des « états généraux » à Clermont-Ferrand les 12 et 13 octobre 2017. Nous avons participé tant à « l'appel de Montreuil » qu'à la consultation annoncée par la Ministre, en veillant toujours à nourrir l'échange avec tou.te.s les acteurs et actrices en sortant de l'entre-soi.

Que ce soit pour la suite de la consultation ou la mission de M. Bélaval, pour le domaine des archives comme pour les autres, il est nécessaire que soit pris en compte les voix de tous les acteurs et les actrices de terrain, à savoir pour les archives, les archivistes (de tous les échelons et secteurs), les chercheur.e.s (dont historien.ne.s), les généalogistes et les citoyen.ne.s.

Contact : Nathalie Lopes, présidente.

Adresse électronique : presidence@rn2a.fr

Portable : +33608950929

Compte twitter : [@Rn2aArchivistes](https://twitter.com/Rn2aArchivistes)